

Regards

SUR LANDRAIS

Bulletin municipal
de Landrais (17)

Conception/Rédaction :
commission Communication

Impression :
Mairie de Landrais

Regards

SUR LANDRAIS



Chères Landraisiennes, chers Landraisiens,

Depuis le mois de mars, notre **bar-épicerie** est fermé suite à une liquidation judiciaire qui a dû être définitivement prononcée le 15 mars 2015 par le tribunal. Notre volonté est de voir très vite la réouverture de ce commerce. J'ai créé une commission au sein du Conseil municipal pour réfléchir au devenir de ce commerce, plusieurs réunions ont déjà eu lieu et quelques pistes sont à l'étude.

Suite à une expertise, j'ai dû prendre la décision de **fermer l'église**. Nous avons fait étayer la charpente, car le mur qui la soutient menace de s'écrouler. Toute une procédure est en cours avec la Fondation du Patrimoine pour trouver des fonds pour les réparations. C'est Robert Babaud qui suit ce dossier.

Des **travaux** partout dans le bourg :

Rue des Ouchettes et rue Jacques de Culant, les travaux d'**assainissement** et de remise à neuf du **réseau d'eau potable** sont pratiquement terminés, il restera la réfection de la voirie. A Chaban, les travaux de remise à neuf du réseau d'eau potable avancent très vite, il ne reste plus que quelques branchements à réaliser.

Le SDEER a commencé la première tranche des travaux d'**enfouissement des réseaux** (électricité, Telecom). Ces travaux commencés rue du Breuil Saint-Jean ont été interrompus pour des soucis de sécurité en raison du passage trop important des véhicules. L'entreprise a donc entrepris les travaux dans la rue du Logis. Pour la suite des travaux rue du Breuil Saint-Jean, une déviation de la départementale sera mise en place. Ces travaux sont assez longs. Ils seront suivis de la deuxième tranche (rue des Deux Moulins, rue de la Devise, route de Toucherit et rue des Ouchettes).

LINKI : ERDF lance une grande opération en Charente-Maritime concernant le changement de nos compteurs électriques. Ce programme va concerner dans un premier temps l'île d'Oléron et l'île de Ré. Pour nous, habitants d'Aunis Sud, ce ne sera pas avant 2020/2021. Méfiez-vous des imposteurs : pour l'instant, ne laissez à personne l'accès à votre compteur, ERDF vous préviendra par courrier un mois avant le passage de l'entreprise chargée des travaux.

Baisse des dotations de l'Etat : pour notre commune, c'est 9 500 € en moins sur notre budget 2015. Nous allons devoir faire encore plus d'économies dans notre mode de fonctionnement, d'autant que cette baisse de dotations sera la même en 2016 et 2017 soit, par rapport à 2014, 28 500 € de moins de dotations en 2017 et les années suivantes. Il sera très compliqué d'avoir un programme d'investissement.

Rentrée scolaire : cette rentrée s'est très bien passée avec un effectif sensiblement identique à celui de l'année passée. Le SIVOS, avec l'association de parents d'élèves, a organisé une course pédestre nature de 12 km à Landrais. Devant ce beau succès - 133 concurrents au départ -, rendez-vous est donné au 18 septembre 2016 pour la deuxième édition. Les fonds récoltés sont intégralement reversés à la coopérative scolaire.

Cordialement

Votre maire,
Francis Menant

Père Noël International Tour

Pour une journée
à Landrais :
Dimanche **20 décembre**
(pour les 0-13 ans)
Goûter, chocolats
et Père Noël
à la salle des fêtes !



MAIRIE

Tél. : 05 46 27 73 69

Fax : 05 46 27 79 46

Courriel : mairie@landrais.fr

Ouverture : du lundi au vendredi

de 14 h à 17 h (possibilité de rendez-vous
en dehors des heures d'ouverture)

Vous désirez rencontrer vos élus :

Francis Menant, maire

Robert Babaud, 1^{er} adjoint

Frédérique Mour-Gasrel, 2^e adjointe

Prenez rendez-vous à la mairie.



Commune Nouvelle, pourquoi le Conseil municipal de Landrais a dit **non**

Une commune nouvelle, c'est quoi ?

- Dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, la commune nouvelle est une formule rénovée de regroupement de communes.
- La commune nouvelle devient une commune, collectivité territoriale pleine et entière, dont l'organisation et le fonctionnement sont adaptés à l'existence des communes fondatrices dites historiques en devenant éventuellement communes déléguées.

Pourquoi créer une commune nouvelle ?

- Préparer l'avenir, mutualiser les moyens, continuer à offrir des services à la population, assurer les projets d'investissement...
- Renforcer la place de la commune et disposer d'une influence plus importante au sein d'une communauté.

Comment créer une commune nouvelle ?

- Soit par accord unanime des conseils municipaux. Sans accord unanime des conseils municipaux, la consultation de la population devient obligatoire.
- Soit à l'initiative du préfet, la décision de création est soumise à l'accord des 2/3 au moins des conseils municipaux des communes intéressées.

Quel fonctionnement jusqu'en 2020 ?

- La loi prévoit un régime transitoire jusqu'aux prochaines élections municipales.
- Le conseil municipal de la commune nouvelle est composé de l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes fondatrices jusqu'en 2020. Cette faculté est décidée par délibération concordante des communes avant la création de la commune nouvelle.

Après 2020 ?

- Le conseil municipal entre dans le droit commun, une seule circonscription électorale.
- Un conseil municipal composé à titre dérogatoire d'un nombre de membres égal au nombre prévu pour une commune appartenant à la strate démographique supérieure.
Exemple : commune nouvelle de 2800 habitants : 27 conseillers municipaux au lieu de 23.
- Les maires délégués sont élus par le conseil municipal de la commune nouvelle.

Que deviennent les communes fondatrices ?

- Jusqu'en 2020, les communes historiques deviennent automatiquement des communes déléguées, sauf décisions contraires et concordantes de tous les conseils municipaux avant la création. Elles conservent leur nom ainsi que leurs limites territoriales, mais perdent le statut de collectivité territoriale.
- La création de communes déléguées entraîne pour chacune d'elles : l'institution d'un maire délégué, les anciens maires sont de droit maires délégués pendant la phase transitoire ; puis en 2020 ils seront élus par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres avec la création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil concernant les habitants.

Que prévoit la loi de mars 2015 ?

- Un pacte de stabilité de DGF (dotations de l'état)
- Les communes nouvelles créées au plus tard le 1^{er} janvier 2016 et regroupant moins de 10 000 habitants bénéficient d'un pacte de stabilité de DGF pendant 3 ans sur la période 2016-2018
 - Ce pacte garantit un montant de dotation forfaitaire au moins égal à la somme des montants perçus par les communes fondatrices en 2015 bonifiée de 5 %.



• Après le pacte de stabilité, la commune nouvelle percevra donc en 2019 une dotation forfaitaire proche de celle perçue en 2016.

Les principes fondateurs de la commune nouvelle sont notifiés dans une charte.

Cette charte rappelle le contexte (historique, social, culturel, économique, géographique...), les habitudes de vie de la population, les coopérations existantes entre les communes, les enjeux et les perspectives.

Elle permet de formaliser le projet commun de territoire défini entre les élus : aménagement du territoire, création ou maintien des services publics, mutualiser et mettre en commun des moyens...

Elle permet d'acter la gouvernance et l'organisation de la commune nouvelle : organisation (maire, adjoints...), rôle des communes déléguées, personnel...

Pourquoi avons-nous pensé à la possibilité de créer une commune nouvelle ?

Tout a commencé lors de la cérémonie de mes vœux où des élus de Landrais ont échangé avec Christian Brunier sur des mutualisations de moyens. La baisse des dotations annoncée et surtout la loi de mars qui permet aux communes qui se regroupent de maintenir les dotations pour les trois prochaines années nous ont amené à l'éventualité de réfléchir à la création d'une commune nouvelle. Dans un premier temps, le sujet a été discuté avec Micheline Bernard maire de Forges, Christian Brunier et moi-même. Une réunion des trois Conseils a eu lieu mercredi 1^{er} juillet où nous avons pu échanger sur un éventuel rapprochement. Puis chaque conseil s'est réuni respectivement dans sa commune et la commune de Forges a décidé de ne pas poursuivre. Avec Le Thou, nous continuons les échanges. En juillet, nous envisageons même de rendre visite à la mairie de Baujé en Anjou où 5 communes se sont regroupées en une commune nouvelle mais ce déplacement n'a

pu avoir lieu. En août, j'ai demandé à ce que nous puissions rencontrer Madame la Sous-Préfète et un rendez-vous est pris. Lors de ce premier rendez-vous, nous n'avons obtenu que peu de réponses à nos questionnements, un deuxième rendez-vous est fixé. Fin août, tout s'accélère, il faut aller vite car pour que la commune nouvelle soit créée au 1^{er} Janvier 2016, il faut que chaque conseil délibère à la mi-octobre. Une réunion des deux conseils a eu lieu le lundi 31 août. Après des échanges, nous décidons de continuer les échanges séparément puis un vote à bulletin secret a lieu pour les élus de Landrais et la décision est prise par les 2/3 des élus de ne pas aller plus loin.

Pourquoi ?

La peur de tout perdre (agence postale, mairie...) au profit du Thou ? La perte de l'école est toujours dans les mémoires. Quelles garanties que le bourg de Landrais ne devienne pas un hameau dans cette commune nouvelle comme Fondouce, Le Chiron...? Même si l'inquiétude n'est pas pour les années à venir, qu'en serait-il de la représentation des Landraisiens à plus long terme ?

Est-ce que seul l'aspect financier pouvait faire dire oui aux élus de Landrais ?

Pour ma part, je suis très partagé sur ce choix, nous avons des liens avec Le Thou depuis 1978. Devant les difficultés financières qui nous attendent, n'avions-nous pas là l'occasion d'être plus forts ? Je pense qu'avec les élus du Thou, nous étions capables de mettre de belles choses en place. Mais voilà, aucune garantie du devenir de Landrais au fil du temps...

Ce rapprochement ne nous sera-t-il pas imposé un jour ? Et ce jour-là, serons-nous en force de négociations ?

Seul l'avenir nous dira qui a eu tort ou raison.

Principales décisions

Séance du 1^{er} juin 2015

❖ LOCATION D'UNE PARCELLE

Benjamin PILET étant à la recherche d'une parcelle pour y créer un potager en permaculture, le Conseil municipal décide de lui mettre à disposition la parcelle cadastrée D 521 (18a 77) «Les Cordons». En contrepartie, pour cette année, M. PILET s'engage à venir aider les employés communaux pour les travaux d'enrobé.

❖ SOUSCRIPTION PUBLIQUE EGLISE

L'état de la toiture de l'église est à revoir. Un premier contact a été pris avec l'architecte des Bâtiments de France. Pour financer les travaux s'élevant à la somme de 24 503 €, l'église n'étant pas classée (le retable n'est pas pris en compte), la commune de Landrais pourrait envisager une souscription publique avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.

Pour mener à bien cette démarche, il est proposé la création d'une commission «Eglise» composée de 6 personnes : 3 membres du Conseil municipal et 3 membres de la population ayant un lien étroit avec la pratique et les responsabilités du culte de la paroisse, sous la présidence de M. le Maire.

❖ MOTION POUR UNE DESSERTE TGV DE QUALITE DE LA GARE DE SURGERES AU SERVICE ANNUEL 2017 SUR LE TRONCON LA ROCHELLE-SURGERES-NIORT-SAINT-MAIXENT

La motion approuvée par le conseil communautaire de la CdC Aunis Sud concerne la desserte TGV et les arrêts TER en gare de Surgères pour 2017. Des améliorations des infrastructures étant réalisées, le pôle de gare étant prochainement réaménagé, le nombre des TGV en passage étant inchangé par rapport à l'offre actuelle, une fréquentation de plus de 300 000 passagers par an, il n'y a aucune justification objective à la diminution du nombre d'arrêts dans le projet 2017.

Les membres du conseil communautaire exigent donc :

- Le maintien en nombre des arrêts TGV en gare de Surgères,
- L'amélioration de la qualité en temps de parcours pour des arrêts TGV en gare de Surgères,
- Le maintien en nombre et en qualité des correspondances à Poitiers sur les TGV inter-secteurs (Lille, Strasbourg, Roissy Charles de Gaulle, Lyon),
- Le maintien en nombre et en qualité des arrêts TER en gare de Surgères.

❖ RECENSEMENT POPULATION COORDINATEUR COMMUNAL

En prévision du recensement de la population prévu en 2016, il faut nommer un coordinateur communal par arrêté municipal.

M. le Maire propose de nommer Catherine CHERENSAC, assistée dans ses fonctions par l'agent municipal Brigitte PILET-MILLEVILLE Brigitte en tant que coordonnateur suppléant.

❖ ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil municipal, après avoir étudié la proposition de programmation des horloges faite par Citéos dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public, projet ADEME (éclairage LED et extinction la nuit), décide d'avancer à minuit au lieu de 2 h l'extinction de l'éclairage dans la nuit du vendredi au samedi dans le bourg et de porter à 2 h l'extinction de l'éclairage au lieu de minuit dans les hameaux dans la nuit de samedi à dimanche, soit :

Du lundi au jeudi

- extinction à 23 h
- allumage à 5 h 30

Du vendredi au samedi

- extinction à minuit
- allumage à 6 h 30

Du samedi au dimanche

- extinction à 2 h
- allumage à 6 h 30

Du dimanche au lundi

- extinction à minuit
- allumage à 5 h 30

M. le Maire précise l'ajout de 2 points lumineux rue de Bel Air.

Séance du 29 juin 2015

❖ DESIGNATION D'UN REFERENT COMMUNAL GENS DU VOYAGE

La Communauté de Communes Aunis Sud est compétente dans le domaine de la sédentarisation et le passage des gens du voyage.

Dans le cadre du suivi des familles actuellement résidentes sur Surgères, intégrées dans la vie locale, qui n'ont pas d'habitat fixe et vivent dans des conditions peu acceptables, la commune de Surgères souhaite que des solutions rapides puissent être trouvées.

Conformément au schéma départemental d'accueil des gens du voyage, Mme la Sous-Préfète invite l'ensemble des communes de la CdC Aunis Sud à se pencher sur cette situation.

Il est demandé aux conseillers de désigner un référent communal qui participera à un groupe de travail composé des 27 référents communaux, de représentants institutionnels, de chargés de mission de la CdC Aunis Sud, de l'accompagnateur et d'un responsable du CAC (Centre d'Animation et de Citoyenneté).

Josiane DAHERON a été désignée «référente communale».

Séance du 27 août 2015

❖ RECENSEMENT POPULATION REPRESENTANT ELU

Dans le cadre du recensement de la population prévu en 2016, l'INSEE organise une réunion d'information et d'échanges pour les élus et décideurs de la commune le 22 septembre 2015 à SAINTES.

Il est souhaitable que la commune soit représentée, François CAILLON, conseiller, se porte volontaire et s'y rendra.



Le registre des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet : landrais.e-monsite.com



Commémoration

Armistice 1918

M. le Maire de Landrais, le Conseil municipal et les Anciens Combattants comptent sur votre présence à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918. Rendez-vous à **11 h**, place de la Mairie. La cérémonie sera clôturée par le verre de l'amitié.

Vendanges

Déclaration de récolte

Viticulteurs, comme chaque année, vous devez effectuer votre déclaration de récolte. Cette année, le courrier des douanes vous propose la déclaration en ligne ou par écrit, mais ne vous fournit pas le formulaire.

Si vous souhaitez utiliser la déclaration papier, vous pouvez demander le formulaire cerfa n°10702*04 au secrétariat de la mairie. Il sera à retourner en mairie **avant le 25 novembre**.

Commission Environnement

Concours des villages fleuris

Notre commune a obtenu cette année le **4^e prix ex-æquo** dans la 1^{re} catégorie. Les prix attribués sont des dotations de végétaux pour l'embellissement du village.

Installation de jardinières sur le mur extérieur du cimetière



Rallye d'Automne 2015

Les **6 et 7 novembre** prochains, le Rallye d'Automne passera sur la commune de Landrais.

Une information détaillée vous sera donnée concernant les points et horaires de passage sur notre commune, ainsi que les voies barrées et les déviations mises en place.



Octobre rose



Aujourd'hui, on pourrait guérir beaucoup plus de cancers s'ils étaient détectés plus tôt.

Vous avez plus de 50 ans ? L'association **LUCIDE 17** vous propose de bénéficier gratuitement d'un **dépistage** du cancer du sein et/ou du cancer colorectal tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein : plus d'une femme sur deux y participe déjà. Et vous ?

Ce dépistage consiste en une radiographie des seins appelée **mammographie** (couplée à un examen clinique) **prise en charge à 100 %** par l'Assurance Maladie et réalisée chez le radiologue de votre choix dans l'un des 15 cabinets de radiologie agréés en Charente-Maritime.

Votre mammographie (si elle est jugée normale) est systématiquement relue par un second radiologue : 72 cancers (environ 4 %) ont été détectés grâce à cette **seconde lecture** sur les 1 992 cancers dépistés avec Lucide 17 en 10 ans dans notre département.

Pour plus d'informations, parlez-en à **votre médecin** ou contactez LUCIDE 17 au **05 46 90 17 22**
e-cancer.fr ou depistage-organise-cancer.esante-poitou-charentes.fr



14 Juillet

Fidèles à la coutume, les festivités du 14 juillet ont été organisées par La Landraïenne et la Mairie.

Le beau temps était bien là, autour de 68 équipes de pétanque, avec les jeux et séances de maquillage pour les enfants, suivi de notre **repas champêtre** incontournable. Le tout finalisé par une retraite aux flambeaux à l'étang pour voir le **feu d'artifice** avant de pouvoir se déchaîner sur la piste de danse.

Un grand merci à tous les bénévoles indispensables à l'organisation de cette fête. Merci aussi aux Landraïsiens et amis de Landrais de leur participation à cette manifestation.

A l'année prochaine, bien sûr !!



Ouverture des Scènes d'été

La fête et l'été étaient au rendez-vous à Landrais ce 27 juin. Tout au long de la semaine, l'équipe de Centre d'animation Cantonal de Surgères présidé par Philippe Fléchais et les bénévoles landraïsiens ont œuvré pour habiller le centre de notre village.

C'est ainsi que se sont dressés, le temps d'un week-end, un magnifique **chapiteau rouge et or** sur la place de la Mairie, des tentes berbères et notre **yourte** sur les aires de pique-nique et de loisirs. L'ensemble proposant un cheminement paré de voiles en tout genre.

Tout était prêt pour l'ouverture des festivités dans l'après-midi.

Le public a pu profiter, sous forme de balade, d'une grande diversité d'animations et de spectacles : magie, conte, danse traditionnelle, chants et musiques variés, promenade en poney ou calèche, musée de voitures anciennes, ... et tant d'autres surprises créatives.

Avant le final, la montée sur scène du groupe de soul **Shaolin Temple Defender**, les familles ont pu se restaurer dans une ambiance unique, chaleureuse et conviviale tout en profitant des différents groupes de musiques programmés.

Une très belle Fête de l'Été.





Ecole maternelle

Effectif : 131

L'école maternelle du Thou-Landrais a ouvert ses portes le 1^{er} septembre.

Il y a **131 élèves** inscrits pour cette nouvelle année scolaire. Ils sont répartis dans 5 classes.

Mme Lévêque est nommée sur la classe de grande section, avec 26 élèves. Elle travaillera à mi-temps jusqu'au mois de janvier avec Mme Baron, puis repassera à temps complet.

Mme Gouet a 25 élèves dans sa classe de moyenne et grande sections.

Mme Aoustin-Picaut a une classe de 27 enfants de moyenne section.

Mme Adnot s'occupe d'une classe de petite et moyenne sections où il y a 25 enfants.

Enfin, Mme Blanchier, directrice, a une classe de 28 enfants de petite section.



Ecole élémentaire

8 classes, du CP au CM2

202 élèves sont inscrits à l'école élémentaire, du CP au CM2 (8 classes). La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions.

Plusieurs événements rythmeront l'année scolaire :

- 20 septembre : course pédestre organisée par l'APE et le SIVOS
- 9 octobre : élections des représentants des parents d'élèves
- 15 et 18 décembre : marchés de Noël
- 6 février : loto

L'APE (Association des Parents d'Elèves) est un partenaire indispensable de l'école. Nous remercions tous ses membres pour leur investissement lors des diverses manifestations.

Marie-Cath' Martinaud est partie à la retraite. Bienvenue à Annabelle Chaigneau et Valérie Nevers.

Les élèves de CM2 se rendront à Lamoura (Jura) du 12 au 21 mars 2016. Les autres élèves feront une sortie sur une journée. Ces sorties sont financées (en partie) par la vente des tickets de souscription. Merci de réserver le meilleur accueil possible aux élèves qui vous démarcheront prochainement.

Les enseignants

Départ en retraite de Marie-Cath'



Elle avait commencé sa carrière d'enseignante à Landrais, puis avait rejoint le village voisin lors de la création du RPI au Thou. Marie-Catherine Martinaud, Marie-Cath' pour ses collègues et amis (et parfois Marie-Quatre pour certains de ses petits élèves qui n'avaient pas perçu la subtilité du raccourci), a vu passer dans sa classe la quasi-totalité des enfants de Landrais et du Thou, et même ces dernières années, les enfants de ses anciens élèves !

En juillet dernier, Marie-Cath' a corrigé ses derniers cahiers, effacé son dernier tableau et a entamé de très très longues vacances. Il paraît que ça s'appelle la retraite.

Nous lui souhaitons donc une très longue, très heureuse et, la connaissant, une très active retraite !





Course Nature des 6 Passerelles



Pour sa première édition, la «Course Nature des 6 Passerelles», organisée par le SIVOS et l'Association des Parents d'Elèves a été un franc succès.

Le parcours a beaucoup plu aux concurrents, l'organisation était impeccable et, cerise sur le gâteau, la météo s'est montrée sous son meilleur jour.

Un grand bravo aux **133 coureurs**, et un grand merci à tous ceux, bénévoles, conseillers municipaux, enseignants, parents d'élèves, qui ont fait de cette première un joli succès !

Merci et bravo à Mickaël Rouffignac, organisateur et coordinateur en chef !

Rendez-vous à la rentrée 2016 pour la prochaine édition.



Parents d'élèves

L'APE a besoin de parents volontaires...

L'Association des Parents d'Elèves Le Thou-Landrais est une section du conseil local FCPE dont nous portons les valeurs.

Les représentants des parents d'élèves

ont pour rôle de :

- représenter les parents et de poser leurs questions lors des conseils d'école.
- d'entretenir le lien entre les familles et les enseignants
- d'aider et soutenir les familles
- de veiller à l'intérêt de l'enfant, sa sécurité, son environnement

Tout parent peut se présenter.

Nous avons une autre casquette : **proposer des manifestations pour soutenir financièrement les projets de l'école**. Cette année, nous avons organisé : une vente de jus de pomme (près de 800 litres vendus), des ventes de viennoiseries à la sortie de l'école avant chaque vacances, un concert (offert par The blues touch), le carnaval à Landrais animé par des groupes de batucada (offert par l'APE), un rallye pédestre, la kermesse.

Ces manifestations ont eu lieu tour à tour sur les deux communes du Thou et de Landrais.

Nous avons aussi tenu une buvette lors des marchés de Noël et loto de l'élémentaire ainsi que lors de la fête de l'école.

Pour organiser tous ces moments qui font vivre les communes et permettent de récolter des fonds pour les projets dont bénéficient nos enfants, nous sommes peu nombreux et avons besoin de parents volontaires...

L'APE c'est nous tous, parents d'élèves, concernés par la scolarité et le bien-être de nos enfants. C'est ouvert. Chacun peut venir aux réunions, débattre de sujets qui le préoccupent et concernent les enfants et l'école, et/ou participer à nos actions et moments festifs de la manière dont il le souhaite.

ape LE THOU
LANDRAIS
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

apelethoulandrais@gmail.com
05 46 29 04 91

Vous êtes bienvenus !
Alors, à très bientôt





Bibliothèque municipale

Bébés Lecteurs

1 vendredi sur 2 à partir de 10 h et jusqu'à midi (calendrier sur le blog).

Atelier écriture

Le mardi (dates et lieux sur le blog)

Nouvelles animations

De nouvelles animations vont bientôt être mises en place à la bibliothèque. Martine Desray propose d'animer des activités manuelles et créatives «enfants-parents» le mercredi après-midi ou le samedi matin, 1 à 2 fois par mois. Nous pourrons ainsi nous inspirer pour cet atelier des nombreux documents que la Bibliothèque de Landrais possède.

Le premier atelier aura lieu le mercredi 28 octobre de 15 h 30 à 17 h 30 avec la fabrication de petits sacs à bonbons pour Halloween.

A ce propos, nous cherchons un nom pour cet atelier, nous attendons vos suggestions, par mail, sur le blog ou à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture

Mercredi 10 h - 12 h
et 16 h - 18 h
Vendredi 17 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h



A bientôt
Les bénévoles

Mail : bibli.landrais@orange.fr
Blog : <http://lirealandrais.wordpress.com>

Environnement

Une famille à "Energie Positive"

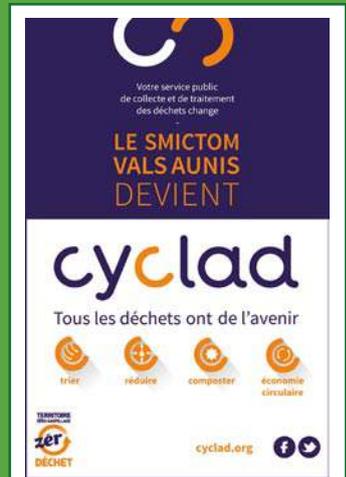
Dans le cadre du « Défi Familles à Energie Positive », une famille landraisienne, la **famille d'Estaintot-Biais**, a obtenu la **médaille d'or** pour le Poitou-Charentes avec l'équipe des « Rockets » dans la catégorie « Economie d'énergie », ainsi qu'une **médaille de bronze** pour les « Réductions CO₂ ». Les prix ont été remis samedi 30 mai au Futuroscope.

Le défi consistait, pour les familles engagées, à comptabiliser sur un site internet dédié, pendant 6 mois, leur dépense en énergie, qu'il s'agisse d'électricité, de gaz ou de bois par exemple. Pendant la durée du défi, des ateliers ont eu lieu pour informer les concurrents de tous les « petits trucs » à mettre en œuvre et des outils étaient mis à leur disposition (kit de différents appareils de mesure).



Le défi a lieu chaque année à partir de novembre et est animé, dans la Communauté de Communes Aunis Sud, par l'association Défi Energies 17.

Changement de nom





La Grouée du Père François

- Qu'est ce qui s' passe a la grouée ?
- Bah ! reun de nouveau, l'avant r'commencer les répétitions.
- Ah ben fandelou, le sont pas en r'tard.
- Mais c'est qu'o zou faut pas ma bounne.
- A cause ?
- A cause pardi que le jouons leu prochain **Spectacle Charentais du 20 février au 5 mars 2016.**
- Et ou est o qu'o s' passe ?
- Ben coumme de coutume : au Thou les 20 et 21 février, à Landrais les 27. 28 février et les 4 et 5 mars.

Allez,
a la r'voyure !



François CAILLON - 05 46 27 73 81

Loisirs et Jeunesse Le Thou

Tenue et rentrée détendues pour ces premiers entraînements sous le soleil. Une nouvelle saison démarre pour Loisirs et Jeunesse Le Thou.

Cette année encore, nous sommes attachés à rassembler le plus grand nombre dans un esprit de partage des valeurs d'un sport collectif comme le football.

Nous proposons aux enfants de 5 à 13 ans de nous rejoindre dans les 5 catégories réparties en une ou plusieurs équipes :

- **U6/U7** (6 ans en 2016). Encore quelques places !
- **U8/U9** (8 ans en 2016). Jeune talent, quand tu veux !
- **U10/U11** (10 ans en 2016). Deux équipes, fort potentiel. A développer.
- **U12** (12 ans en 2016). A fond ! A fond ! Déjà des grands et du talent. Reste de la place.
- **U13** (13 ans en 2016). Préparent la saison prochaine, projet d'équipe U14/U15. Viens les rejoindre si t'es cap !

Sans oublier le foot loisirs qui regroupe une vingtaine d'adhérents et qui vous attend pour partager de bons moments.

Notre ambition reste la même, proposer une activité sportive au plus grand nombre et, pour nos jeunes, le plus longtemps possible chez nous. Pour ce faire, nous avons besoin d'eux et de vous. Vous pouvez contacter notre président Bruno pour tout renseignement/inscription au 06 26 73 32 53.



Bruno, président - 06 26 73 32 53 ou sur le terrain les mercredi/samedi



Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

Les nouveautés de la rentrée

Martine Desray a fait valoir ses droits à la retraite en juillet et c'est autour d'une très belle soirée d'été que nous lui avons souhaité d'excellents moments à venir (photo). **Patricia Forestier** lui succède et fera équipe avec **Benjamin Perdriaud** dans la continuité des services proposés et prendra le temps d'y poser ses marques.

Juliette Ilitch succède à **Annabelle Penin** au poste de coordinatrice des TAP (mais cette dernière reste intervenante théâtre).



VLTL est une structure associative qui offre des services aux familles, en essayant de faire évoluer au plus près son fonctionnement pour répondre à vos demandes et besoins.

Les membres bénévoles du Conseil d'Administration et l'équipe des salariés réfléchissent conjointement aux améliorations possibles de la structure pour un accueil de qualité.

En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la présidente, Sylvie Guillemain

Directrices : **Patricia FORESTIER** à Landrais

Nathalie FOIREAU, **Christine DESFOUGÈRES** ou **Annabelle PENIN** - Salle du Thou - 05 46 35 12 24

Présidente de l'association VLTL : **Sylvie Guillemain-Girard** - 06 88 61 24 92 - sylvieguillemain@sfr.fr
et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)



Amicale de Landrais

Après avoir participé à la fête de l'été de Landrais, le 27 juin dernier, l'Amicale a repris ses activités par le **repas champêtre**, le 6 septembre. Nous avons régalié une soixantaine de personnes et joué à la pétanque, l'après-midi. Ce fût une journée très agréable, avec comme mot d'ordre : convivialité.

Nous avons aussi repris les répétitions, tous les mercredis après-midi, pour notre nouveau **spectacle cabaret**. Nous travaillons encore sur le thème de la deuxième partie. Les représentations auront lieu les samedis 12 et 19 mars, le dimanche 13 mars et le vendredi 18 mars 2016.

La **gymnastique** a repris le 29 septembre 2015 à Landrais, en alternance avec Péré, tous les mardis à 19 h.



Notre sortie annuelle était le 4 octobre 2015 à **La Palmyre** avec promenade et pique-nique entre nous.

Puis notre **Assemblée Générale** s'est déroulée le mercredi 14 octobre 2015 à 18 h 30, Salle des Associations.

Christophe CHANTREAU (président) 06 31 90 57 79



Les Petites Mains de Landrais

Le club de couture «Les Petites Mains de Landrais» a repris ses activités le 8 septembre dans la salle des associations.

L'adhésion au club est de 10 € pour l'année (civile).

Tous les mardis de 14 h à 17 h, venez nous rejoindre pour coudre, broder, pour avoir des conseils ou pour nous donner vos travaux de couture à faire (ourlets, pose de fermeture éclair...).

Cette année, faute de participants, notre expo-vente n'a pas eu lieu mais nous participerons au marché de Noël, organisé par Le Thou en décembre.

Renseignements

sur le club de couture :

05 46 27 73 80 (**Gaby CHAIGNEAUD**)

gaby.chaigneaud@gmail.com

ou jocelyne.chavatte@orange.fr



La Landraisienne



Le chaudron ou le ballon, il faut choisir !

Les sorcières de La Landraisienne et de la Bibliothèque ont choisi : elles vous attendent cette année pour leur balade gourmande (et hantée) le **vendredi 30 octobre**.

Eh oui, un jour en avance sur la tradition, mais que voulez-vous, samedi ce n'était pas possible : elles ont rugby !

Hâtez-vous, vous avez donc un jour de moins pour préparer vos balais, lampes-torches, chaussures de marche...

C. GIRAudeau (président) 05 46 43 30 54

C. OSPEL (secrétaire) 05 46 42 45 36

Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes



Après un été riche en activités et projets, notamment les mini-séjours motocross et Koh-Lanta qui ont fait fureur, sans oublier le séjour sensations pour les plus de 13 ans, le pôle jeunesse de PAPJ vous propose de repartir vers de nouveaux projets tels que le mini-séjour à Paris pour le « **Paris Games Week** », 5^e plus grand salon mondial de jeux vidéo qui se déroulera aux vacances de la Toussaint !

Un grand projet fait également son retour : le séjour en **Espagne** ! Il aura lieu en été 2016 et sera dédié aux jeunes de 14 ans et plus. Nous vous invitons à nous rejoindre dès à présent pour pouvoir organiser le séjour et des actions d'autofinancement qui vous permettront de réduire le coût de la semaine !

Samedi 17 octobre, nous emmènerons les jeunes au concert de **Black'M** au Parc Expo de la Rochelle.

Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre, dès l'année de vos 11 ans, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons !



Douni Paalga

Douni Paalga poursuit son objectif : soutenir la scolarisation des enfants du petit village de Péterkoué au **Burkina-Faso**, pays qui a connu une tentative de coup d'état ce 17 septembre, à un mois des élections présidentielles. Les putschistes ont été arrêtés et tout est redevenu calme.

Notre association finance la scolarité des **150 enfants** de l'école et organise des formations au maraîchage. Même si nos moyens sont modestes, ils soutiennent des initiatives locales et contribuent à améliorer les conditions de vie au village.

Aujourd'hui, les ressources de Douni Paalga sont essentiellement vos dons, les cotisations, les produits des manifestations et les participations bénévoles.



Le 5 décembre 2015 à la salle des fêtes de Landrais, nous organiserons un **bal traditionnel** gracieusement animé par le groupe « Trémil ». Les bénéfices seront intégralement reversés à Douni Paalga, merci de venir nombreux nous soutenir ; sans vous, rien de tout cela ne serait possible !

<http://douni-paalga.asso-web.com>



Vie de l'église de Landrais

Notre paroisse était en fête dimanche 27 septembre. C'est à la salle des fêtes de St-Georges-du-Bois qu'une nombreuse assemblée s'est réunie pour cette **rentrée paroissiale**. Thème retenu «La Famille». Jeux intergénérationnels, pique-nique, témoignages, conférence et messe de clôture.

Le **père Jean Brossaud**, curé de la paroisse pendant 8 ans (2002 - 2010) et vicaire à Surgères pendant ses jeunes années, est décédé le 9 août 2015, dans sa 81^e année. La cérémonie religieuse a eu lieu le 12 août à Marans. La maladie a interrompu sa mission de vie donnée pendant près de 50 ans au service de tous. Qu'il soit remercié et que son travail continue à porter de beaux fruits.

Monseigneur Bernard Housset, notre évêque pendant ces 8 dernières années, vient de prendre sa retraite. A ce jour, le nom de celui qui va lui succéder n'est pas encore connu.

Propositions 2015-2016

«**B'abba**» : expérience surprenante et conviviale. Rencontres en toute simplicité autour d'une table (petit déjeuner ou dîner) : les invités partagent leurs interrogations, leur quête de sens. Thèmes abordés : «En quête de bonheur» (2 décembre 19h15 et 30

avril 9h15) ; «Croire en la vie malgré tout» (16 janvier 9 h15) ; «Pourquoi la souffrance ?» (5 février 19h30). Inscription à la Maison Paroissiale ou par mail : babbasurgeres@yahoo.fr

«**Maisons d'Evangile**» : on se réunit à quelques uns autour d'un texte. Pour rejoindre ou ouvrir une Maison d'Evangile, contacter la Maison Paroissiale.

«**Initialis**» : formation catéchétique pour adultes. Trois sessions en soirée : 17 novembre, 2 février et 26 avril. Contacter la Maison Paroissiale.

A retenir

- Chaque dimanche à 10 h 30, messe à Surgères.
- Le samedi à 18h30, messe dans différentes églises de la paroisse.
- Messe des familles animée par de jeunes musiciens un samedi par mois à Saint-Mard ou à Vandré.
- Catéchisme-Jeunes de l'aumônerie-Scoutisme : c'est reparti ! On peut encore s'inscrire.
- Messes pour la Toussaint : 31 octobre à 18h30 à Puyravault, 1^{er} novembre à 10h30 à Surgères et 2 novembre à 18h30 à Surgères.
- Après l'exceptionnel succès de la «Tournée des Curés 2014», l'équipe récidive à Surgères le 20 novembre à 20 h au Castel Park (curés, prêtres, diacres, salariés, bénévoles).

- Parvis de la Rencontre, fête de la Lumière, église de Surgères : dimanche 13 décembre après-midi.
- Repas solidaire : dimanche 20 décembre à 12 h 30 au Castel Parc.
- Noël : jeudi 24 décembre, messe à 18h30 à St-Félix et vendredi 25 décembre, messe à 10h30 à Surgères.
- Vœux de la Paroisse : dimanche 3 janvier à 15h à l'église de Vandré.

Malgré la fermeture de notre église, les activités et les rencontres continuent.

Complément d'information :

- Panneau d'affichage de l'église mis à jour chaque semaine
- Journal paroissial : «Eglise en marche»
- Blog de la paroisse : <http://paroissesurgeres.eklablog.com>
- Site du diocèse : www.catholique-larochelle.cef.fr
- Maison Paroissiale à Surgères 43, rue Audry-de-Puyravault 05 46 07 01 77 - par.surgeres@sfr.fr
- Accueil du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 18h, le samedi 9h - 12h
- Sœurs de Muron 2, impasse des Champs Rougis 05 46 27 70 04 - sœurs.muron@wanadoo.fr

l'équipe relais à votre écoute et à votre service

Rubrique A VOTRE SERVICE



Ecrivain public



A compter de **janvier 2016**, **Mélanie LOISEAU**, 34 ans et vivant à Surgères, vous proposera ses services en tant qu'**écrivain public**, profession qu'elle exercera sur les communes du Pays d'Aunis.

Son métier consistera à relire, corriger, réécrire et rédiger tous types de documents tels que des courriers, lettres de motivation, CV, contenus web, récits de vie (révéler des souvenirs et les partager sous forme d'ouvrage illustré), mais aussi documents publicitaires comme des affiches, flyers, cartes de visite...

Toutefois, suivant la demande, elle pourra également procéder à la finition de ces écrits, à savoir : la mise en page informatique, l'impression (en petits tirages) en noir et blanc et/ou en couleur.

De plus, pour les sollicitations qui ne feront pas partie de son champ d'intervention, elle orientera les personnes vers d'autres acteurs selon les compétences.

Mélanie LOISEAU s'adressera aux particuliers (actifs et retraités), étudiants (en cursus professionnel), demandeurs d'emploi, professionnels (artisans et commerçants) et petites entreprises de tous secteurs d'activité.

Dans le respect d'une déontologie, elle sera donc LA personne à contacter pour toute demande d'aide en écriture.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter son site Internet :

<http://aunisloiseau.e-monsite.com>

Contact : 06 37 35 97 22 - loiseau.jbm@orange.fr

Rubrique PORTRAIT

Un Landraisien illustre

Ce Landraisien du début du siècle dernier a eu un destin hors du commun. Sa renommée a très vite dépassé le périmètre de la commune et même du canton, à tel point qu'il a à plusieurs reprises occupé la une de journaux nationaux tels que *L'Aurore*, *Le Temps*, *Le Matin*. Il a même fait parler de lui outre mer, dans *L'Echo d'Alger*.

Et pourtant, aucune rue de notre village ne porte son nom. Peut-être en connaissez-vous la raison ?



Vous souhaitez partager vos recettes, vos trucs, vos astuces... ?
Une boîte à idées vous attend en mairie.

Rubrique CUISINE

Brioche au potiron et orange

Ingrédients :

125 g de purée de potiron
1 œuf
1 pincée de sel
250 g de farine T 55
30 g de beurre
2 cuil. à soupe de sucre
60 g de raisins secs
Le zeste d'une orange
1/2 paquet de levure de boulanger Saf-Instant

Mettre les ingrédients dans l'ordre indiqué dans votre machine à pain et lancer le programme pâte (1 h 20).

Une fois terminée, mettre cette boule de pâte sur la plaque de votre four, sur du papier sulfurisé, et former une galette de 2 cm d'épaisseur.



A l'aide d'un couteau, couper la galette en 8 parts et badigeonner de lait.

Mettre au four pendant 25 min à 200°C. Laisser refroidir et saupoudrer de sucre glace avant de servir.

Bon appétit !



LANDRAIS

Pratique

Agence postale

05 46 27 73 25
Du lundi au vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 16 h 45



Scolaire et périscolaire

Ecole maternelle 05 46 35 08 36
Ecole primaire 05 46 35 73 76
Cantine scolaire 05 46 35 02 10
Accueils périscolaires
• Le Thou 05 46 35 12 24
• Landrais 05 46 42 19 94

Assistants Maternelles

BOUCARD M. Christine 28, rue du Breuil St-Jean 05 46 27 74 46
LECOURT Marie Anise 15, rue de la Devisse 05 46 42 01 13
NORMAND Valérie 3 bis, rue du Fief Choisi 06 70 15 63 80
PILATE Léa 1 ter, rue des Ouchettes 06 84 14 28 59
POTON Reine Marie 3, rue de la Devisse 05 46 34 62 60
QUARTERON Véronique 5, rue des Deux Moulins 05 16 49 75 69
TARDY Nadège 17, rue de la Devisse 06 16 96 90 93

Associations

ACCA (chasse agréée) Francis Moinard 05 46 27 71 38
Amicale de Landrais Christophe Chantreau 06 31 90 57 79
Amicale Sapeurs Pompiers François Aymond 05 46 27 73 47
Association des parents d'élèves Nathalie Charrié 05 46 29 04 91
Bien Vivre à Landrais Jacques Guichard 05 46 27 74 08
Douni Paalga Philippe Belin 05 46 27 72 45
La ferme du P'tit Breuil Christelle Jousset 06 50 25 72 37
La Landraisienne Christophe Giraudeau 05 46 43 30 54
La Grouée du Père François François Caillon 05 46 27 73 81
Les Petites Mains Gaby Chaigneaud 05 46 27 73 80
PAPJ Aurélie Le Moal 06 21 82 36 20
Vacances Loisirs Le Thou Landrais P. Forestier
N. Foireau, C. Desfougères, A. Penin 05 46 35 12 24
Nouvelle association :
BenOha, activités cirque pour les 4 / 14 ans
Président : Benjamin Perdriaud 06 64 98 56 71

Infirmiers/ Infirmières

Aigrefeuille

Chabirond Laurence 05 46 35 03 03
Francisco Véronique 05 46 35 03 03
De Rueda Brigitte 05 46 35 51 25
Péraud Laurent 05 46 35 03 03
Sénard Béatrice 05 46 35 50 53

Ciré d'Aunis

Vadi Patrick - Guéry M.-Christine
Vibet Karine 05 46 55 36 14

Le Thou

Peinturaud Sylvaine - Vaesken
M.-Manuelle 06 26 77 11 01

St-Germain de Marencennes

Ballanger Laurence 05 46 68 81 90
Saunier Christine 05 46 68 81 90



Urgences médicales

composez le 15
ou contactez
la gendarmerie
d'Aigrefeuille pour
connaître la liste
des médecins et des
pharmacies de garde

Commerces

AUX DELICES DE LANDRAIS - Vente de produits régionaux
ZI de la Pointe - 05 46 27 74 14
JUST PERFECT - Atelier mode - Katarzyna Santos
26, rue du Breuil Saint-Jean - 06 17 97 26 17
LE BATEAU LAVOIR - Restaurant, conserverie artisanale
13, rue du Logis - 05 46 27 74 76
MODASTYL - Prêt à porter et accessoires femmes
20, rue des Acacias - Fondouce - 06 17 40 26 13

Artisans

A FLEUR D'PEAU - Esthéticienne à Landrais ou à domicile
Sandra Samme - 8 bis, rue des Ouchettes - 06 25 42 32 60
ANTOS Michel - Zinguerie, cloisons sèches, carrelage
26, rue du Breuil St-Jean - 05 46 55 01 99 - 06 16 06 45 47
BELIN Philippe - Menuiserie (maison/bateau)
7, rue des Minimes Saint-Gilles - 05 46 27 72 45
DAVAZE Christophe - Plomberie/Chauffage
Rue des Ouchettes Le Logis - 05 46 07 02 44
GARAGE NICOL SARL - Mécanique autos, vente de véhicules,
restauration et entretien véhicules anciens
1 ter, rue des Deux-Moulins - 05 46 27 75 55
LA CUISINE DE MÉLI-MÉLO - Vente à emporter
Plats cuisinés bio - 12, rue des Ouchettes
Vendredi 17 h / 22 h - 06 63 25 58 69
ROBIN TERRASSEMENT - Terrassements divers, piscines,
assainissement, tout-à-l'égout, location de pelle
Les Egaux - 05 46 27 51 53 / 06 12 23 57 08
SEB COIFF' - Coiffeur à domicile, secteur Pays d'Aunis
et Rochefortais - 07 60 80 11 07
STEVEN INFO DEP - Dépannage informatique à domicile
06 50 83 25 75 - steven.info.dep@gmail.com

Entreprises

AUX DELICES DE LANDRAIS - Conserverie artisanale,
produits régionaux - 05 46 27 74 14
BMC DIFFUSION - Outils haut de gamme pour maçons,
peintres et plâtriers - Bétons décoratifs - 05 46 00 05 23
CHARRON Jean-Paul - Travaux agricoles
2, rue des Acacias Fondouce - 05 46 35 63 90
DAURIS Johann - Eco Social : réalisation fiches de paie
(particuliers et professionnels) - Information droit social
Secrétariat - 06 64 80 54 72 - eurlecosocial@yahoo.fr
MARCHAIS Olivier - Travaux agricoles - 05 46 27 79 63
MOINARD Philippe - Travaux agricoles - 06 14 18 27 71
SOUFFLET ATLANTIQUE SA - Négocier agricole - 05 46 27 77 93

Artistes

NIORD Philippe - Artiste peintre, galerie, atelier
Rue du Breuil Saint-Jean - 05 46 27 73 26

Gîtes et Chambres d'hôtes

AU BOIS DES TILLEULS
1, imp. de l'Aubépine - Les Egaux
09 71 55 13 88 - 06 70 76 71 75 - www.auboisdestilleuls.fr
BRAYBOOK Suzanne
La Métairie de Monlieu - 05 46 07 65 84
CAILLON Monique - Les Granges - 05 46 27 73 81
JOLLET Boris et Valérie
Rue du Breuil Saint-Jean - 05 46 51 18 68
LE CLOS DE LANDRAIS
O. Crémont - 2 rue de la Garenne - Les Egaux
06 76 18 47 72 - 09 92 40 50 66 - cremo@hotmail.fr